



**Association pour la défense de l'environnement et la promotion de Fort Bloqué et des villages environnants – Siège social. Bar les TAMARIS 11 Bd de L' OCEAN**

**Fort- Bloqué 56270, Ploemeur**

## **ASSEMBLEE GENERALE DE L'AEP LE 18 JANVIER 2019**

EN LA SALLE COMMUNALE DU FORT BLOQUE

La séance prévue à 18heures sur la convocation a commencé à 18heures30, heure annoncée dans les journaux OUEST FRANCE et TELEGRAMME.

Etaient présent(e)s : pour l'Association

- P. GOURVITZ / M.C. LE NORMAND / E. LE HUNSEC / J. LE STRAT / H. RIEANT / E. RAOUL / M.C. SUCCAR

SIMONE LE POGAM était excusée.

pour la Mairie :

- M. GOUELLO, adjoint au Maire responsable sport, cadre de vie et relais associatif

- M. LOAS , maire de Ploemeur est arrivé vers 19H.

- 46 adhérents étaient là et 17 avaient donné procuration pour les votes.

### **INTRODUCTION**

Le président de l'AEP, M. GOURVITZ et ceux membres du bureau, présentent leurs meilleurs voeux à l'assemblée réunie :

**BONNE ANNEE**

Il rappelle aussi que 2019 est la vingtième année de la création de l'AEP et que bien des actions ont été menées et, souvent, suivies d'effet même si, parfois, les délais de réalisation furent longs.

## **RAPPORT MORAL**

RAPPEL DES MISSIONS DE L'AEP :

- Défense du cadre de vie, protection de l'environnement, développement des activités ;  
-- l'association n'a pas de salariés et les membres du bureau sont des bénévoles qui n'ont aucun pouvoir de décision mais qui sont engagés pour servir les buts poursuivis. Ils se sont, entre autres, fortement impliqués au rattachement des Communs de village dans domaine communal, et, plus récemment, avec les collègues Plaisanciers, au comité anti- rejet des boues de dragage du port de Lorient. Les comptes rendus de réunions sont diffusés aux adhérents , et ceux du Café-Lecture aux participant(e)s de cette activité...

Cependant nous pouvons tous mieux faire et restons ouverts à toutes vos suggestions et pour cela nous invitons les personnes intéressées à s'engager, voire à nous remplacer.

Une association ne reste dynamique que s'il y a du renouvellement au sein du comité de direction.

Dans les 5 ans à venir il y a un risque de disparition de l'association s'il n'y a pas de volontaires pour entrer au bureau.

FORT BLOQUE est un très joli village au potentiel énorme : à nous tous d'être dynamiques et de faire des propositions constructives qui amélioreront encore notre cadre de vie.

Notre association, à ce jour, compte 93 familles adhérentes.

Pour être garante de son indépendance, l'AEP ne sollicite aucune subvention de la mairie.

APPROUVE A L'UNANIMITE

## **RAPPORT D'ACTIVITES**

### **REALISATIONS EN 2018**

- Repas de février : 45 participants autour d'un jambon à l'os ;  
- Café- Lecture : réunion le premier mardi de chaque mois dans la salle communale. E. RAOUL et H. RIEANT en assurent la coordination et M.C. SUCCAR le secrétariat ; -

-Participation aux réunions de **L'UMIVEM (Union pour la Mise en Valeur Esthétique du Morbihan )** :

JO LE STRAT intervient : Fondée en 1969 par M.C BORDE. C'est une fédération d'Associations (environ 50) pour la protection du patrimoine tant naturel que culturel. Elle a fortement participé à la défense de BEG ER LANN. Elle adhère à **FRANCE**

**NATURE ENVIRONNEMENT** de statut national et est officiellement reconnue comme « Association de Protection de l'Environnement ».

L'AEP est chargée de la représenter à la Commission Consultative de l'Environnement de l'Aérodrome de Lann-Bihoué et, à ce titre, a participé au nouveau Plan d'Exposition aux Bruits (PEB) avec Tarz Heol (environnement) et deux associations de riverains :

- Aviation : nouveau plan d'exposition au bruit, en particulier avec les personnes concernées, mais, surtout, construction des couloirs aériens à respecter, hauteur et couloir de survol. En cas de problèmes de nuisances importantes, par téléphone au 02 97 12 90 33, vous pouvez faire un Dépôt de Doléances et 90 appels ont été faits par 34 familles.

**NATURA 2000** , Mme NICOLAS en est l'actuelle présidente

L'AEP participe au Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Rivière Laïta, la Pointe du Talud, l'Etang du Loc'h et celui de Lannédec. »

- 4 projets sont prévus sur le Fort Bloqué / Ploemeur :

- Mise en valeur de Beg Er Lann par le Conservatoire du Littoral qui en a acquis des parcelles avec création de layon par gyrobroyage pour animaux et chasseurs, pâturage.- Aménagement du littoral : la piste et, surtout, les plages: Accès plage pour les handicapés ; protection et préservation des oiseaux (gravelots) / Panneaux d'informations et signalisation.

- E.E.E. Espèces Exotiques Envahissantes , invasives et détruisant la flore locale : les herbes de la Pampa et les « Griffes de Belle Mère » sont interdites et les propriétaires doivent les enlever. Un arrêté est en préparation pour intervention sur propriété privée.

- Veille environnementale avec 6 autres associations, prévention : inventaire écologique, , sorties -Nature

La pollution de l'Etang de Lannédec , au sujet de laquelle nous avons mené plusieurs démarches , dépend de l'Agglomération de Lorient ainsi que le nettoyage du « ruisseau » qui sert de déversoir au trop plein de l'Etang . Cette instance est en charge du règlement de ce problème de pollution qui s'aggrave chaque année un peu plus.

- Interventions auprès de la Mairie pour demander un nettoyage et quelques belles plantations autour du Blockhaus ;

- Demande de remblaiement autour des containers à verre ;

- Intervention pour signaler le problème du rejet des cendres funéraires en mer : à 300M du rivage pour une urne hydrosoluble et 3 miles pour une urne solide. Une déclaration doit être faite en mairie pour obtenir une autorisation.

- intervention pour signaler, à la demande des habitants, le stationnement de voitures et caravanes sur la place entre l'allée des Courlis et celle des Naiades.

- demande de remise en état des poteaux barrant l'accès aux voitures sur le sentier des Douaniers : cela évitera le pillage des galets et du sable. Tout témoin de ces actes

mettant en danger l'équilibre naturel de la plage et des dunes devrait le signaler à la police municipale et à la mairie.

- l'entretien des tamaris sur le bord de mer et allée des Courlis a été réalisé.

- Participation au World Clean Up Day initialisé par la JCE. Plus de 200 participants de tous les âges et horizons ont fait de cette initiative, portée par l'AEP, un vif succès.

**ADHESION à l' OMVAP (Office Municipal de la Vie Associative de Ploemeur)** à participer au Forum des Associations le 31 août 2019 et à appartenir au réseau local des diverses associations locales.

L'AEP utilise pour ses réunions la Salle Communale du Fort Bloqué au 8 allée des Glycines. Le bureau y tient une réunion environ une fois par mois.

Un don sera fait à l'organisation de LA LITTORALE 56 : En Famille Contre le Cancer.

APPROUVE À L'UNANIMITE

### **EN COURS**

- Les Communs de village de Saint Adrien (espace en bord de la mer du côté de la station de recharge des véhicules électriques) : le processus pour rentrer dans le domaine communal est acquis. En attendant une refonte complète du front de mer, les services techniques feront un minimum de travaux pour éviter les mares d'eau lors des pluies et tempêtes.

Il faudrait trouver un nom à cette place de même qu'à la salle communale. L'avis général est de proposer un nom de femme (de la région comme celui de Mme MOY ?).

- Demande de la pose de radars pédagogiques sur les entrées au Fort Bloqué car beaucoup de conducteurs (trices) roulent beaucoup trop vite et sont dangereux(es), en particulier sur le boulevard de l'Océan et rue de Guidel. Or la vitesse est officiellement limitée à 30 Kms/h sur l'ensemble du village. Cette disposition implique que les piétons sont partout prioritaires.

- Nettoyage du ruisseau entre le Fort Bloqué et Guidel : certains riverains ont fait l'effort d'élaguer mais le travail de récurage en profondeur non réalisé depuis longtemps par Lorient Agglomération doit être réalisé par les professionnels disposant d'équipements adéquats . Pour l'instant les anguilles ne peuvent plus passer...

- Au Cruguellic , le problème d'écoulement d'eau au niveau de la bouche d'incendie n'est toujours pas résolu.

- La mare du Jardin du Fort Bloqué est à remettre en état et à entretenir.

- Le chemin d'accès à la butte de Beg Er Lann doit être remis en état ;

- Qui serait tenté par la création d'un Comité des Fêtes pour donner un peu plus d'animation au village ?(en dehors de l' AEP)

APPROUVE A L'UNANIMITE.

## **BILAN FINANCIER**

Préparé par E. LE HUNSEC et présenté par J. LE STRAT

Rappel :- l'AEP ne reçoit aucune subvention extérieure et aucun don ne lui a été fait.  
La cotisation, cette année encore, reste fixée à 12 euros par famille.

BILAN 2018 détaillé expliqué : Solde, tous les comptes confondus  
Année 2017 : 1484,97 euros

Année 2018 : Dépenses : 2197,82 euros/Recettes : 1818 euros/  
Résultat d'exploitation : - 379,82 euros/ Réserves (en baisse) : 1284,00 euros.

Ceci s'explique, entre autre, par l'obligation de changer d'assurance et d'en choisir une dont le contrat correspond aux règles européennes.

Prévisionnel 2019 : Recettes : 2000 euros/ Dépenses 2000 euros.

APPROUVÉ A LUNANIMITÉ

## **RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT**

P. GOURVITZ accepte de garder la Présidence de l'association pour un an, durée après laquelle il démissionnera définitivement. Il insiste sur l'importance de nouvelles candidatures pour assurer la pérennité de l' AEP . Le problème des jours et horaires actuels des réunions n'en est pas un , puisque ces derniers peuvent changer et correspondre à l'emploi du temps des personnes en activité.

H. RIEANT, S. LE POGAM, M.C. LE NORMAND ET J. LE STRAT conservent aussi leurs fonctions.

Trois adhérents décident de rejoindre la bureau : Mmes PAVRET ET LEMONNIER et M. LE MOELLIC. Ils sont vivement applaudis...

Cependant, en dehors du bureau, chaque aide ponctuelle sera la bienvenue.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Les réponses sont apportées par M. Le Maire et M. Gouelho**

1) Qu'est-il entrepris pour résoudre la présence des rats sur la plage, en bordure des routes. ? Réponse : La campagne de dératisation a été commencée mais il est vrai que les chaleurs de l'été dernier ont multiplié la présence de ces animaux cherchant, sans doute, fraîcheur et nourriture en bord de mer.

2) Comment peut-être résolu le problème des poubelles supprimées sur les plages conduisant les gens à laisser leurs ordures sur le sable quand ils ne les enterrent pas ? Réponse : à développer lors de la réunion de quartier .

3) Le ramassage des poubelles, entre autre au niveau des abris-bus n'est pas régulier ce qui « incite » certains non-citoyens à entasser des sacs à ces endroits.  
réponse : Ces poubelles sont de la responsabilité de CTRL c' est à dire de Lorient

Agglomération. Il faudrait prendre des photos et les envoyer à la Mairie pour une transmission officielle à CTRL.

J. LE STRAT et M.C. SUCCAR vont essayer de travailler avec les enseignants et les enfants de l'école pour leur demander d'imaginer, d'inventer, de créer des panneaux à planter sur la piste du bord de mer et sur les descentes vers la plage pour rappeler que les déjections canines doivent être ramassées par les maîtres et tous les autres déchets par celles et ceux qui en sont à l'origine.

C'est une question de civisme et de salubrité publique.

Mme Le MESTRIC demande que l'appareil –distributeur de sachets « ramasse-crottes » soit réparé.

5) Problèmes posés par la manière dont les cars de tourisme et « campings cars » sont garés sur les espaces réservés aux voitures. Le problème se pose en particulier à l'angle du boulevard de l'Océan et de l'allée des Goémoniers où ils gênent la vue pour sortir de chez soi et peuvent donc être à l'origine d'accidents. Le code de la route le leur permet car ne prévoit pas de contraintes . Des camping cars ont été verbalisés car leurs propriétaires ne peuvent pas dormir sur le front de mer ni à moins de 400 mètres des églises et chapelles.

Cet état de fait pose le problème des zones de stationnement : comment les habitants imaginaient-ils ce front de mer.

6) M. Loas explique que l'équipe municipale s'efforce au mieux de répondre aux problèmes .

Il fait aussi savoir que les Réunions de Quartier se tiendront en février. Que le Grand Débat sera organisé et il incite tout un chacun à y participer pour que les habitants de Ploemeur fassent entendre leurs voix. La population du Fort Bloqué est en mutation et des familles nouvelles s'installent et cela est important pour revigorer le village.

De gros sujets sont à traiter : le réaménagement du Front de Mer, en concertation avec la population , après l'été, après Déambulation, discussions avec le Conservatoire du Littoral..

Travail sur un Contrat d'Attractivité Touristique, sur l'ensemble du Front de Mer (Patrimoine, piste cyclable de Ploemeur à Fort- Bloqué ), a été signé en juin dernier . Il prend en compte ce qui a déjà été fait et a été subventionné à hauteur de 750 000 euros par Lorient –Agglomération sur les 1 400 000 euros engagés.

Le plan d'aménagement adopté doit répondre à une logique environnementale, à la sauvegarde des paysages, au respect de la nature. Une école d'ingénieurs en urbanisme de Saint Etienne a travaillé gratuitement sur le renouvellement urbain et a proposé des idées intéressantes : comment renforcer les commerces ?mettre en valeur les sports marins ?la glisse ?

Révision du PLU : un règlement existe qui précise que les commerces existant restaient en place.

`PROJETS : - maintenir certains bâtiments. - Certains garages peuvent-ils être transformés en commerces ?

Au Fort Bloqué, certaines allées perpendiculaires ou parallèles au boulevard de L'Océan seraient propices à des magasins et autres activités car les plus commerçantes. Cela permettrait la création d'emplois sur place, l'aide à la personne, le développement du tourisme avec les emplois ponctuels à la clef.

Actuellement une jeune fille cherche un lieu pour ouvrir une activité de vente de produits en vrac et au détail.

Actuellement le petit marché du vendredi , Place des Goémoniers , fonctionne bien et ne pourra qu'aller mieux lorsque sera implantée une borne nomade dont le prix est élevé ...

Les équipes de fleurissements de la ville sont décisionnaires des plantes à utiliser, faciles d'entretien. Leur budget est en augmentation. Elles rencontrent des problèmes avec les buis du cimetière.

Les Associations de Quartier sont très importantes et les demandes d'aides deviennent exponentielles, en particulier pour le prêt de matériel pour des activités en extérieur, de salles, et ne peuvent pas être toutes satisfaites ...

Les phases d'échanges avec les citoyens par le biais des associations sont importantes car la durée des travaux prévoit un engagement sur 20/ 30 ans.

COMITE DES FETES AU FORT BLOQUE : il faudrait le créer pour développer d'autres évènements que les Jeudis de Ploemeur ; comme fêter les 20 ans de l'AEP...ou les 30 ans des Fêtes de la Mer...

C'est une initiative citoyenne qui doit permettre d'additionner les forces de plusieurs associations et d'augmenter le nombre des participants pour demander moins d'intervention à la mairie. Il faut donc des volontaires pour débiter...

LE PROBLEME DES BUS :

M. LOAS tient à apporter des précisions :

M. Métairie avait organisé une réunion d'explication , à laquelle très peu de personnes s'était rendu. Il est important de se déplacer quand le Président de Lorient- agglomération organise une rencontre.

(remarque : lors de cette réunion il n' a jamais été évoqué la suppression de la liaison FORT BLOQUE sans changement)

-les maires avaient demandé, à Lorient Agglomération, une concertation avec les habitants avant d'imposer des bouleversements, dans la gestion des transports publics, très mal perçus par de nombreuses personnes estimant que la réalité vécue par les passagers n'est pas prise en compte. Le fait est que, à cause des effets de la loi « Notre », le pacte du Conseil Communautaire a été cassé et la moitié des maires du coin n'est plus décisionnaire ; les projets inter-communaux sont réservés à Lorient.

- chacun(e) a la possibilité de faire connaître son ressenti par courrier ou pétition, que la mairie transmettra à qui de droit .

## LES REUNIONS DE QUARTIER

- auront donc lieu en février en présence du commissaire de police mais d'aucun représentant de Lorient Agglomération , car le maire transmet à cette organisation ce qui doit l'être, évitant ainsi de perdre son lien direct avec ses administrés.

Un conseil communautaire est à venir : il faudra s'y rendre.

LES CAHIERS DE DOLEANCES sont ouverts à la mairie qui les scanne et les transmet en vue du Grand Débat après les réunions de quartier.

Ecouter « J'Aime Radio » sur ce qui se dit à ce sujet ou se rendre sur le site : [granddebat.fr](http://granddebat.fr) ou [Gouv.fr](http://Gouv.fr)

LE GRAND DEBAT aura lieu à une date à préciser. Le Maire sera là pour gérer la parole. Il n'est pas participant mais régulateur et modérateur.

La réunion se termine à 20H.30 et est suivie d'un pot et d'une galette des rois...

M.C. SUCCAR secrétaire de l'AEP